

# PARTAGEONS LA FORÊT

## La chasse à l'affût et à l'approche



Un exemple de pratique en Ardenne belge

La chasse à l'affût est un mode de chasse qui se pratique plutôt en solitaire. Camouflé, le chasseur arrive à son poste avant le lever du soleil. Il s'installe le plus discrètement possible, sans faire crisser les feuilles du sous-bois, équipé de ses jumelles. Le poste surélevé est souvent un mirador haut et est toujours situé au cœur du territoire de chasse.

Le chasseur reste posté durant plusieurs heures, il attend patiemment dans le silence et observe la nature qui l'entoure. S'il a de la chance, il verra peut-être arriver le gibier qu'il recherche. Il prend alors le temps de l'identifier: son âge, son sexe, ses bois, son état de santé, etc. À distance raisonnable du poste, il arrive que l'affûteur décide de tirer l'animal d'une seule balle précise. Pour certaines espèces comme le cerf, soumises au plan de tir, un agent du Département de la Nature et des Forêts se rend sur place pour effectuer un constat de tir. Un bracelet numéroté est attribué à tout animal pour assurer sa traçabilité jusqu'au lieu de découpe.

Si par contre l'affût du matin n'a pas été fructueux, le chasseur peut revenir se poster le soir, jusqu'une heure après le coucher du soleil.

Le principe de la chasse à l'approche est similaire à l'affût hormis que le chasseur sillonne seul et à pied le territoire de chasse en vue de surprendre un animal et de le prélever.






POUR VOTRE SECURITE

### AFFÛT

Service public de Wallonie


Lors des chasses à l'approche et à l'affût, des affiches jaunes informatives sont parfois apposées sur les bords des sentiers et chemins. Ceux-ci, bien que traversant le territoire chassé sont maintenus ouverts au passage du public, sous réserve de prudence. Les localisations et dates des territoires chassés à l'affût sont présentés en jaune sur le site [partageonslaforet.be](http://partageonslaforet.be). Pour plus de sécurité et avec l'aval du DNF, il arrive désormais que des affiches rouges d'interdiction de circuler en forêt soient apposées pour ces deux modes de chasse.

